

COLLECTIF

DES MORTS DE LA RUE

72 rue Orfila, 75020 Paris

Le Collectif des morts de la rue s'est constitué fin 2002, poursuivant et élargissant l'action commencée à Paris par l'association « Aux captifs, la libération »⁽¹⁾. Devenu association autonome, le Collectif a ainsi défini ses buts, dans ces statuts « *Mettre en œuvre et développé les actions nécessaires : pour la recherche, la réflexion et la dénonciation des causes souvent violentes, des morts de la rue ; pour des funérailles dignes de la personne humaine; pour l'accompagnement des personnes en deuil et de leur entourage sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse* ».

Le collectif se compose : D'une part, d'une trentaine d'associations, depuis des organisations importantes et d'envergure nationale jusqu'à des groupes plus modestes, proches du terrain. D'autre part, d'adhérents individuels, très divers également, souvent engagés dans des associations, ou ayant participé à une célébration qui les a impressionnés.

Ses activités auxquelles participent des personnes de la rue, s'articulent depuis l'origine autour de deux pôles étroitement liés.

— Un faire-part est publié deux fois par an. Il regroupe les noms des morts de la rue communiqués par des personnes de différentes associations de Paris, de l'Ile-de-France et occasion-

nellement d'autres régions. En juin 2002, 46 noms avaient été recueillis, en janvier 2004 plus de 100. Ce faire-part est largement diffusé tant auprès des politiques qu'auprès des médias. — Des célébrations annoncées avec le faire-part ont également lieu deux fois par an (inter-religieuse et laïque). Des personnes de la rue participent à la préparation et à la réalisation de ces célébrations.

Progressivement, d'autres activités se sont mises en place :

— Depuis la fin 2002, des ateliers de création, regroupant des personnes de la rue et des artistes, se réunissent chaque semaine. Ils expriment sous différentes formes (texte, peinture, chant, théâtre...) ce qui fait mourir et vivre à la rue. Ils participent activement aux célébrations et à la rédaction de textes pour l'accompagnement des funérailles.

— Depuis janvier 2004, une convention avec la Mairie de Paris a permis de mettre en place un accompagnement au cimetière parisien de Thiais des morts que personne n'a réclamé, que ce soit ou non des personnes de la rue⁽²⁾.

— Une réflexion sur les morts de la rue est également menée. Le livre « *À la rue* », établi par un groupe de travail du Collectif, en est le produit.

Des initiatives analogues existent ou sont en formation en différentes régions de France.

1. 1991 : publication internet d'une première liste de noms, 2000 : création d'une mission «Morts de la rue». 2. De janvier à septembre 2004, 220 personnes ont été accompagnées par 60 bénévoles.

La mort des SDF à Paris, un révélateur social implacable

À la suite de recherches menées depuis 1991 sur le mode de vie des SDF à Paris, et en 1994-95, sur les équipements dissuasifs urbains conçus à leur rencontre, la question de leur avenir a surgi au détour d'un double constat : d'une part, les responsables des associations caritatives attestaient tous régulièrement du volume constant si ce n'est en augmentation de cette population et d'autre part, les médecins qui la soignaient témoignaient tous, comme en aparté, de sa faible espérance

issues pour sortir de la vie à la rue que l'alternative qui est soit de se réinsérer, soit de mourir.(...)

La mort : un enjeu social ?

S'interroger sur la dissimulation de ces chiffres implique de réfléchir, en parallèle, sur l'attitude très ambivalente de notre société vis-à-vis des autres décès : ainsi celle-ci adopte-t-elle en regard des diverses causes

l'absence de « volonté politique » de faire avancer véritablement cette question, ces spécialités se renvoient la balle d'institution à institution.

D'autre part, pourquoi d'un point de vue médico-légal, aucune étude n'est parue sur cette question alors que l'institut médico-légal occupe une place nodale dans la connaissance du nombre et de la cause de ces décès sur Paris ?

Quant au traitement médiatique que notre société donne aux diverses causes de décès, on peut



Carré des indigents, cimetière de Thiais

de vie. La résolution logique de ces assertions ne semblait pas poser problème. En effet, on pouvait immédiatement conclure que si cette population se maintenait ou même augmentait (en volume), malgré une espérance de vie courte, c'est qu'elle enregistrait un renouvellement constant au moins égal sinon supérieur au nombre de ceux qui la quittaient. Or, il n'y a pas d'autres

de mortalité qui frappent sa population des positions fort différentes. Dit autrement, toutes les causes de mortalité ne font pas l'objet, en France, de la même volonté statistique ni du même traitement médiatique.

De fait, l'enquête menée tant auprès de l'INSEE que de l'INED a mis en évidence, de la part des responsables contactés, le même constat déjà évoqué : se réfugiant derrière

aussi remarquer qu'entre le nombre de décès par accidents de la circulation et ceux par suicide, son attitude varie considérablement. Si les premiers sont largement publiés, les derniers sont occultés systématiquement. on ne peut alléguer pour expliquer cela une différence de pertinence statistique entre les deux : si les décès dus aux accidents de la circulation sont clairement enregistrés,



ceux relevant du suicide, même s'ils restent pris dans des contextes qui influencent leur déclaration comme tels sont considérés comme pertinents.

Il faut donc chercher ailleurs les motivations de ces différences de traitement tant des groupes sociaux que des causes de leurs décès, tant de la publicité qui s'attache à certains que de l'obstination à la dissimulation qui tente de masquer les autres. C'est en cela qu'une anthropologie de la mort reste justement révélatrice du fonctionnement des vivants. (...)

Une hypothèse troublante

L'éthologue est bien obligé d'émettre, face à ce constat accablant, l'hypothèse selon laquelle tout se passe comme si, au-delà des apparences et des discours, la mortalité sans nul doute excessive des SDF représentait à la fois une chose impossible à avouer mais également une solution tacitement et collectivement acceptable. Cette attitude d'abjection sociale garantit en fait l'illusion que la solidarité que notre société manifeste envers les SDF est pertinente. Le mutisme sur ces

morts permet ainsi de justifier la pérennité de tout l'ensemble du dispositif en place : le traitement de l'« urgence sociale » tel qu'il est mis en place et défendu malgré ses résultats aberrants, mais aussi sa délégation par l'État au secteur associatif et caritatif qu'il finance directement en le subventionnant (sans obligation de résultats) et indirectement par le biais des déductions fiscales consenties aux dons humanitaires. Or, les aspects économiques de cette gestion de la pauvreté font apparaître une logique de marché, avec ses financements publics et privés, ses entreprises du social qui, au-delà des bénévoles magnifiques de dévouement, ont une masse salariale croissante et des stratégies médiatiques et publicitaires qui témoignent de la concurrence existant pour se répartir les parts de ce marché. Pour que ce dernier prospère dans la « bonne conscience » générale, il est nécessaire que ces morts occultés, qui sont les témoins à charge de la faillite du dispositif et de sa logique, restent dans le silence institutionnel et social obstiné qui leur sert de linceul. Ainsi on peut comprendre que si 94 à 95% des SDF ne se réinsèrent que par une mort rapide, l'efficacité économique de ce marché n'est pas à chercher dans ses résultats mais surtout dans l'imaginaire rassurant qu'il entretient relativement à la probabilité de ceux-ci.

Ainsi, se nouent dans cette hypothèse d'une part la dimension économique et sociologique de cette question, et d'autre part la dimension du sacré (laïc mais aussi religieux), dans le sens où, avec la mort, s'accomplit la logique sacrificielle dans laquelle s'inscrivent les SDF qui à ce terme seulement accèdent à une réinsertion. Lors de cette mort, ils renouent avec une identité, jusque-là déniée ou perdue; ils retrouvent une inscription

administrative, un ancrage spatial et temporel officiel (même s'il ne dure que cinq années au cimetière de Thiais) ; ils sont resocialisés par des rites funéraires (certains réintègrent leur lignée dans le caveau familial) et par le devoir de mémoire que ceux-ci impliquent.

Cette sorte de bénéfices des victimes, rendues « consentantes » de leur agonie par l'implacable logique



du procédé — « Il ne me reste plus qu'à mourir » concède avec justesse un SDF épuisé et détruit par la vie à la rue — reste bien la moindre des choses que notre société puisse accorder à ces personnes en reconnaissance, sans doute inconsciente, de tout ce que leur mort nous permet de garantir : le détournement de la violence interne de la société, notre « cohésion sociale », notre « lien social », notre « inclusion ». Sans parler de l'alibi aussi éthique qu'inattaquable qu'elles représentent pour justifier le marché de la pauvreté, le recyclage de nos stocks et de nos invendus alimentaires, et, finalement, notre « bonne conscience ».

Daniel Terrol,
Laboratoire d'anthropologie urbaine

Thiais ? Eh bien ! Thiais, c'est l'avant-dernière résidence. Thiais, on croit que c'est une fin. C'est pas une fin. Parce que Thiais, c'est comme ce qui existe dans les centres d'hébergement d'urgence, à Nanterre et compagnie, ou la Croix-Rouge : on est pressé que les gens dorment, on est pressé de les foutre dehors. Et, quand au bout d'un moment, ils ont vécu toutes ces choses-là, ils sont obligés de mourir. Parce que c'est de la survie. Et une fois qu'ils sont morts, déjà on attend qu'il y en ait sept autres qui soient morts. Après, on les amène à Thiais, on les met dans un truc en béton, avec décomposition accélérée. Donc, ça veut dire que ces gens-là, on est pressé de les voir partir encore. Même morts, ils dérangent toujours. C'est ça qui pourrait interpeller un maximum de gens, quand même... Quand il décède, quand on l'enterre, on arrive encore à trouver un moyen pour le faire décomposer encore plus rapidement, pour pouvoir en faire des cendres et l'éliminer complètement, sans nom, sans rien.

Marcel

Extrait « À la rue ! », page 53, édition Buchet/Chastel